



LETTRE

ÉLECTIONS

FONCTION PUBLIQUE 2022

union fédérale
des syndicats
de l'État

la
cgt

- 1 -

RÉUNIONS DU 8 FÉVRIER 2022

Le 8 février deux réunions ont eu lieu concernant la préparation des élections professionnelles de 2022. Elles se tenaient quelques jours après celle de la Commission Exécutive de l'UFSE du 3 février qui avait aussi débattu du sujet (voir le compte-rendu et le rapport envoyé le 9 février).

Le collectif Vie syndicale de l'UFSE, réuni le 8 février au matin en présence de 15 organisations affiliées, a consacré une grande partie de son ordre du jour aux élections. En effet, le choix avait été fait d'identifier les besoins vis-à-vis de l'UFSE de ses syndicats ou unions de syndicats. La parole leur a été donnée sur tous les points que ces derniers jugeraient utiles d'aborder. Cette réunion avait aussi pour objectif de permettre à la commission élections professionnelles UFSE, qui se réunissait l'après-midi, de tenir compte de ces expressions.

Si les besoins exprimés ont été différents selon les organisations, du fait même de leur différence et particularité, un point a fait l'unanimité, c'est la volonté d'un travail commun et mutualisé afin d'éviter aux uns et aux autres de faire ce que certains ont déjà fait. À cet effet, il est demandé la réalisation d'un espace partagé, d'une utilisation simple pour permettre à chaque organisation l'accès aux réalisations des autres, et de pouvoir y déposer les siennes. Cet espace devrait aussi être accessible à l'interpro. Question à voir avec la confédération.

COMMUNICATION

Communication papier :

Le premier constat qui se dégage en la matière, c'est le projet du « trop » papier. Il est ainsi considéré inutile la multiplication d'expressions papier provenant des différents niveaux de la CGT (Confédération, Fédération, Interpro, Syndicats, ...) traitant des mêmes sujets. Les capacités réelles de distribution de ces matériels auprès des électeurs étant impossible compte tenu de la situation organisationnelle des différents syndicats. Ceux-ci considèrent aussi que les expressions sous forme de longs textes type 4 pages sont à éviter pour privilégier des expressions courtes (recto simple ou recto-verso).

Cependant, une documentation fouillée sous la forme notamment de fiches argumentaires à destination des militants reste nécessaire. Elle doit permettre à ceux-ci de maîtriser les différents sujets qu'ils auront à discuter avec les agents lors de leurs visites de terrain. C'est à cette occasion qu'ils utiliseront des expressions papier, courtes, produites par leurs propres organisations de bases et qui collent avec les préoccupations des personnels qu'ils rencontreront.

Affiches :

Toutes les organisations ont exprimé le souhait de disposer d'affiches pour la campagne. Elles ont été informées que l'UFSE en prépare actuellement la réalisation.

Charte graphique :

Une même charte graphique pour toutes les expressions de l'UFSE (qui serait aussi mise à disposition de ses organisations) a fait unanimité. Celle-ci est en cours d'élaboration.

Communication dématérialisée :

Sur ce point, le débat a été plus confus. Les opinions étant, selon les expériences des uns et des autres différentes quant à l'efficacité des différents moyens utilisés (Vidéo, réseaux sociaux, sites, ...).

Il est cependant demandé d'explorer l'opportunité pour l'UFSE de faire appel à un prestataire extérieur dans un cadre mutualisé avec d'autres organisations CGT du champ de l'État. Il est à noter que certaines d'entre-elles ont actées un tel choix.

- 2 -

AXES ET THÉMATIQUES DE CAMPAGNE

Les organisations se sont accordées sur les propositions déjà faites par l'UFSE de travailler d'une part sur les thématiques revendicatives portées dans le cadre de la campagne 10% et d'autre part sur des thématiques propres à l'UFSE. Elles étaient au nombre de trois, à développer pour leur spécificité dans le champ de l'État : cadres et encadrement, égalité professionnelle, non titulaires.

Il a été demandé d'y ajouter la question de la loi Transformation de la Fonction Publique, vue sous deux angles : nouvelles instances représentatives et enjeux politiques (casse du statut, ...).

LETTRE ÉLECTIONS

La parution d'une lettre aux organisations permettant à celles-ci de prendre connaissance des différentes réflexions et décisions prises à chaque niveau de la campagne électorale (interprofessionnel et/ou professionnel) a été confirmée.

FINANCEMENT DE LA CAMPAGNE ET AIDE AUX SYNDICATS

Si à la date de ces réunions, les conditions du financement de la campagne électorale au niveau confédéral, et interne à l'UFSE n'étaient pas totalement finalisées. Il a cependant été confirmé que celles-ci reproduiraient globalement les mêmes qui avaient été celles de 2018.

L'attention du bureau est néanmoins appelée par les organisations pour qu'elles en aient connaissance le plus rapidement possible.

FORMATIONS / JOURNÉES D'ÉTUDES

Il a été convenu qu'aucune formation pour les élus ne serait dispensée avant les élections. Il est préféré à celle-ci une formation à destination des militants et candidats pour préparer la campagne et les différentes opérations qu'implique une présence CGT à tous les niveaux. Une organisation bien avancée sur le sujet a proposé de travailler en commun avec l'UFSE un module qui pourrait être mis à disposition de toutes les organisations.

CIBLAGE DE L'AIDE DE L'UFSE A CERTAINES ORGANISATIONS

La question d'un ciblage, c'est-à-dire d'une aide plus particulière de l'UFSE à certaines de ses organisations exerçant leur activité dans des champs ou les enjeux pour le résultat électoral global de la CGT sont importants a été posée. Le bureau aura à en débattre.

CAMPAGNE CONFÉDÉRALE ET INTERPROFESSIONNELLE

Toutes les organisations se sont déclarées favorables à leur inscription dans la démarche proposée, tout en émettant parfois des doutes quant à leur capacité à y prendre toute leur place.

VOTE ÉLECTRONIQUE

Celui-ci est généralisé pour ce scrutin à toute la Fonction publique d'État (exception faite de quelques cas dérogatoires). Plusieurs organisations ont fait part à l'occasion de ces réunions de certaines difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du vote électronique dans leur champ professionnel. Ainsi il a été particulièrement insisté sur la question de l'accès et de l'utilisation par les délégués de listes, des listes d'émargements dans la semaine de vote du 01 au 08 décembre 2022. Il a été demandé à l'UFSE d'intervenir sur ce sujet auprès de la DGAFP.

COMMISSION ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Il a été proposé qu'elle puisse se réunir plus fréquemment afin de faciliter le partage des initiatives des différentes organisations du champ de l'État. Il a aussi été évoqué une évolution de sa composition, question qui sera soumise au Bureau.

RÉFÉRENTS

Le retour d'expérience des organisations ayant menées la campagne électorale de fin 2021 dans les DEETS (Direction de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) et les DREETS (Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités), a démontré l'importante utilité de disposer d'un tableau de militants et de référents dans les différentes organisations pour mener à bien une campagne de reconquête

du vote CGT. L'UFSE se propose d'établir un tableau de référents dans le champ de l'État qui serait mis à disposition de ses organisations et de l'interpro. Les Unions Départementales en sont fortement demandeuses du fait de leur méconnaissance des organisations et de la structuration CGT dans la Fonction publique d'État.

BUREAU DE L'UFSE DU 10 FÉVRIER 2022.

Le bureau a été informé des éléments ci-dessus. Il a pris certaines décisions :

- Il partage l'idée d'un espace partagé et estime que le bon niveau de réalisation serait celui de la confédération (à soumettre au prochain collectif confédéral élections Fonction publique).
- Il partage l'idée de réalisation d'un module de formation « campagne électorale » avec l'organisation qui en a fait la proposition (CGT CULTURE).
- Il partage l'idée d'un ciblage en fonction des enjeux électoraux et demande au secteur vie syndicale d'en préciser les contours et la forme.
- Concernant les axes de campagne, le bureau propose de prendre contact avec les organisations concernées par les sujets, par exemple avec l'UGICT.
- Il retient l'idée d'un appel à un prestataire extérieur dans un cadre de mutualisation et demande de rencontrer les organisations qui ont avancées sur ce sujet (notamment la FERC).
- Concernant le financement de la campagne, le secteur politique financière doit faire des propositions sur les montants alloués et les modalités d'attributions (élaboration de critères connus de tous pour les demandes supérieures à un forfait qui sera décidé pour chaque organisation de l'UFSE).
- Il acte le principe d'une demande d'aide pour l'UFSE dans le cadre de la campagne confédérale (le montant reste à définir)
- L'UFSE interviendra auprès de la DGAFP sur plusieurs sujets (liste d'émargements, vote électronique pour les CROUS)

Le collectif confédéral élections professionnelles Fonction publique 2022 a tenu sa 4^{ème} réunion le 14 février 2022.

Un compte rendu vous en sera fait dans le second numéro de cette lettre.

Prochaine réunion élections à la DGAFP, le 14 mars 2022.

N'oubliez pas de faire remonter à l'UFSE l'état de vos discussions dans vos champs respectifs, ainsi que vos demandes d'interventions auprès de la DGAFP.